

**Arrêté du 23 novembre 2000 portant nomination  
au comité d'hygiène et de sécurité ministériel**

NOR : ATEG0090466A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement,  
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;  
Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant diverses dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;  
Vu le décret n° 82-452 du 28 mai 1982 modifié relatif aux comités techniques paritaires ;  
Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;  
Vu l'arrêté du 3 juin 1985 portant création d'un comité technique paritaire ministériel au ministère de l'environnement ;  
Vu l'arrêté du 19 septembre 1995 modifié portant création d'un comité d'hygiène et de sécurité ministériel ;  
Vu l'arrêté du 28 septembre 1995 modifié portant composition du comité d'hygiène et de sécurité ministériel ;  
Vu l'arrêté du 9 novembre 1999 modifié portant nomination des membres du comité d'hygiène et de sécurité ministériel,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés pour représenter l'administration, en qualité de membres suppléants :

- Mme Malmassari (Nicole), sous-directrice des affaires financières et de la logistique, en remplacement de M. d'Escrivan (Arnaud),
- M. Dubois (Michel), directeur des ressources humaines de l'agence de l'eau Seine-Normandie, en remplacement de Mme Launiau (Renée).

Article 2

Le directeur général de l'administration, des finances et des affaires internationales est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

Fait à Paris, le 23 novembre 2000.

*Le directeur général de l'administration, des  
finances  
et des affaires internationales,  
T. Wahl*